



Comptes 2022

MESSAGE DU CONSEIL BOURGEOISIAL

A L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

Comptes 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes du 5 février 2004, notamment l'article 17, nous avons le plaisir de soumettre à votre examen et approbation les comptes de la Bourgeoisie d'Ayent pour l'année 2022.

Les comptes qui vous sont présentés ont été élaborés sur le nouveau plan comptable harmonisé (MCH2) applicable aux cantons, aux communes et aux bourgeoisies.

Le Conseil bourgeoisial a approuvé les comptes 2022 lors de sa séance du 02 mars 2023.

Les comptes de l'exercice ont été auditionnés par Gefima SA. Le rapport succinct est annexé au présent fascicule.

Introduction

La gestion de la Bourgeoisie se résume principalement à l'administration des immeubles de Plein-Soleil, Cresta, des Rousses et du chalet des Flans. L'exploitation des forêts est confiée au Triage forestier Lienne-Morge.

Comptes de l'exercice 2022

La présentation des comptes respecte les dispositions contenues dans la loi sur les communes du 05.02.2004 et dans l'ordonnance sur la gestion financière du 16.06.2004 (OGFCo).

L'aperçu des éléments du compte annuel ci-après présente de manière condensée les principaux états financiers de l'exercice.

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2021	Budget 2022	Compte 2022
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	101'860.24	166'100.00	162'292.84
Revenus financiers	+ CHF	135'646.10	186'200.00	181'206.06
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	33'785.86	20'100.00	18'913.22
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	33'785.86	20'100.00	18'913.22
Amortissements planifiés	- CHF	73'800.00	-	-
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	40'014.14	-	-
Excédent de revenus	= CHF	-	20'100.00	18'913.22
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	123'261.00	-	-
Recettes	- CHF	38'600.00	-	-
Investissements nets	= CHF	84'661.00	-	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	33'785.86	20'100.00	18'913.22
Investissements nets	- CHF	84'661.00	-	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	50'875.14	-	-
Excédent de financement	= CHF	-	20'100.00	18'913.22

Les comptes 2022 de la Bourgeoisie bouclent sur un excédent de revenus de Fr. 18'913.22.

1. Compte de fonctionnement

1.1. Dépenses de fonctionnement

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et le résultat final de l'exercice sont les suivants :

- Entretien Les Rousses : les dépenses se sont élevées à Fr. 45'509.55, soit Fr. 10'509.55 de plus que le montant prévu au budget qui concerne le remplacement des matelas pour un montant de Fr. 10'021.50.
- Entretien chalet des Flans : les dépenses se sont élevées à Fr. 39'894.65, soit Fr. 10'105.35 de moins que le montant prévu au budget.

1.2. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement liées aux locations Plein Soleil, Cresta, Les Rousses et les Flans se tiennent par rapport aux budgets estimés pour 2022.

2. Amortissements

Au passage du MCH2 depuis 2022, les investissements effectués pour du patrimoine financier doivent être comptabilisés directement à l'actif du bilan et ne doivent plus être amortis. Le Conseil bourgeoisial peut choisir d'effectuer une réévaluation du bien chaque 4-5 ans. En cas de valeur vénale supérieur ou inférieure, il pourrait décider de corriger cette valeur au bilan par un compte réévaluation des immobilisations corporelles du PF (patrimoine financier).

Par conséquent, les immeubles classés sous la rubrique "patrimoine financier" ne sont plus amortis à hauteur de 3 % de leur valeur au bilan.

D'autre part, toujours lié au nouveau MCH2, la part des biens-fonds non forestier ne sont plus amortis à 10 %.

3. Compte d'investissements

L'investissement net de Fr. 100'000.00 prévu dans le budget en 2022 pour le changement de chauffage du Chalet des Rousses a été reporté sur l'année 2023. Vu que l'investissement est reporté, nous n'avons pas la nécessité de provisionner ce report dans un compte à l'actif du bilan. En 2022, la comptabilisation d'un montant de Fr. 4'349.70 à l'actif du compte Chalet des Rousses, concerne un acompte payé à la société GD Climat SA pour l'Etude de cette transformation.

4. Bilan

Le bilan comparé au 31 décembre 2022 est le suivant :

Aperçu du bilan		Etat 31.12.2021	Etat 31.12.2022
1	Actif	2'929'944.07	3'019'057.78
	Patrimoine financier	2'605'915.07	2'695'028.78
100	Disponibilités et placements à court terme	312'154.07	396'918.08
101	Créances	-	-
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	38'600.00	38'600.00
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	400.00	400.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	2'254'761.00	2'259'110.70
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	324'029.00	324'029.00
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	324'029.00	324'029.00
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	-	-
146	Subventions d'investissement	-	-
2	Passif	2'929'944.07	3'019'057.78
	Capitaux de tiers	1'799'631.81	1'869'832.30
200	Engagements courants	848'107.25	908'593.79
201	Engagements financiers à court terme	646'000.00	640'000.00
204	Passifs de régularisation	-	-
205	Provisions à court terme	86'227.35	102'433.20
206	Engagements financiers à long terme	10'621.20	10'183.30
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	208'676.01	208'622.01
	Capital propre	1'130'312.26	1'149'225.48
29	Capital propre	1'130'312.26	1'149'225.48

Avec un excédent de revenus du compte de fonctionnement de Fr. 18'913.22, la fortune nette de la Bourgeoisie s'établit à Fr. 1'149'225.48.

5. Informations complémentaires

5.1. Crédits d'engagement

Conformément à l'art. 77 de la loi sur les communes, le crédit d'engagement autorise l'autorité exécutive bourgeoisiale à procéder, pour l'objectif visé, à des engagements financiers jusqu'au montant fixé.

Le crédit d'engagement de 1,5 millions de francs accepté par l'assemblée bourgeoisiale le 27.03.2015 est reproduit en fin de fascicule des comptes 2022.

5.2. Crédits complémentaires

La loi sur les communes du 05.02.2004 prescrit les dispositions relatives à l'approbation des crédits complémentaires. Celles-ci ne sont pas de la compétence de l'assemblée primaire.

5.3. Engagement envers les financements spéciaux

Fonds forestier de réserve géré sous autorisation du service cantonal des forêts et du paysage. Le montant à disposition est destiné uniquement à l'entretien des forêts. Un courrier reçu du service cantonal en date du 10 septembre 2022 nous informe qu'il a été décidé de supprimer l'obligation des fonds forestier de réserve pour les propriétaires de forêt publique à l'art. 35 al 2 LcFo. Cette obligation tombera à partir du 1^{er} janvier 2023. Il est conseillé néanmoins aux communes, bourgeoisies et triage à conserver leurs fonds forestiers de réserve pour la gestion de leurs forêts.

5.4. Autre engagements

Participation au consortage des Rousses pour l'alimentation en eau potable.

6. Considérations finales

Comme mentionné en introduction, la gestion de la Bourgeoisie se résume principalement à l'administration des immeubles.

Cet exercice comptable confirme cet état de fait.

La situation financière de la Bourgeoisie est saine et l'équilibre financier à terme est garanti.

Au vu des résultats présentés, le Conseil bourgeoisial vous demande d'approuver les comptes 2022.

Ayent, le 02 mars 2023

LA BOURGEOISIE D'AYENT

Compte de résultats échelonné		Compte 2021	Budget 2022	Compte 2022
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	9'548.20	16'000.00	15'961.20
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	14'802.30	5'600.00	11'518.65
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	73'800.00	-	-
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
36 Charges de transferts	CHF	3'400.00	3'500.00	2'000.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	101'550.50	25'100.00	29'479.85
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	-	-	-
41 Patentes et concessions	CHF	-	-	-
42 Taxes	CHF	2'213.70	5'000.00	2'554.65
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
46 Revenus de transferts	CHF	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	2'213.70	5'000.00	2'554.65
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-99'336.80	-20'100.00	-26'925.20
34 Charges financières	CHF	74'109.74	141'000.00	132'812.99
44 Revenus financiers	CHF	133'432.40	181'200.00	178'651.41
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	59'322.66	40'200.00	45'838.42
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		-40'014.14	20'100.00	18'913.22
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	-40'014.14	20'100.00	18'913.22

Aperçu du compte de résultats et investissements	Compte 2021	Budget 2022	Compte 2022
--	----------------	----------------	----------------

Compte de résultats			
---------------------	--	--	--

Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	101'860.24	166'100.00	162'292.84
Revenus financiers	+ CHF	135'646.10	186'200.00	181'206.06
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	33'785.86	20'100.00	18'913.22
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	33'785.86	20'100.00	18'913.22
Amortissements planifiés	- CHF	73'800.00	-	-
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	40'014.14	-	-
Excédent de revenus	= CHF	-	20'100.00	18'913.22

Compte des investissements			
----------------------------	--	--	--

Dépenses	+ CHF	123'261.00	-	-
Recettes	- CHF	38'600.00	-	-
Investissements nets	= CHF	84'661.00	-	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement			
-------------	--	--	--

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	33'785.86	20'100.00	18'913.22
Investissements nets	- CHF	84'661.00	-	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	50'875.14	-	-
Excédent de financement	= CHF	-	20'100.00	18'913.22

Aperçu du compte annuel		Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
Compte de résultats		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)	175'660.24		166'100.00		162'292.84		181'206.06
Total des revenus		135'646.10		186'200.00		181'206.06	
Excédent de revenus	-		20'100.00		18'913.22		
Excédent de charges		40'014.14		-			-
Total	175'660.24	175'660.24	186'200.00	186'200.00	181'206.06	181'206.06	
Compte des investissements		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan	123'261.00		-		-		-
Total des recettes reportées au bilan		38'600.00			-		-
Investissements nets 3)		84'661.00			-		-
Total	123'261.00	123'261.00	-	-	-	-	-
Financement							
Report des investissements nets	84'661.00		-		-		-
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif		73'800.00			-		-
Report attributions aux fonds et financements spéciaux		-			-		-
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-		-		-		-
Report réévaluation prêts du PA		-			-		-
Report réévaluation des participations du PA		-			-		-
Report attributions au capital propre		-			-		-
Report réévaluation du PA	-		-		-		-
Report prélèvements sur le capital propre	-		-		-		-
Excédent de revenus du compte de résultats		-		20'100.00			18'913.22
Excédent de charges du compte de résultats	40'014.14		-		-		-
Excédent de financement	-		20'100.00		18'913.22		
Insuffisance de financement		50'875.14			-		-
Total	124'675.14	124'675.14	20'100.00	20'100.00	18'913.22	18'913.22	
Modification du capital							
Report de l'excédent de financement		-		20'100.00			18'913.22
Report de l'insuffisance de financement	50'875.14		-		-		-
Report des dépenses d'investissement au bilan		123'261.00			-		-
Report des recettes d'investissement au bilan	38'600.00		-		-		-
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif	73'800.00		-		-		-
Report réévaluation prêts du PA	-		-		-		-
Report réévaluation des participations du PA	-		-		-		-
Report attributions aux fonds et financements spéciaux capitaux tiers	-		-		-		-
Report réévaluation du PA		-			-		-
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux tiers		-			-		-
Augmentation du capital propre	-		20'100.00		18'913.22		
Diminution du capital propre		40'014.14			-		-
Total	163'275.14	163'275.14	20'100.00	20'100.00	18'913.22	18'913.22	

3) Remarque: si négatif = excédent de recettes du compte des investissements

Aperçu du bilan

Etat 31.12.2021

Etat 31.12.2022

1	Actif	2'929'944.07	3'019'057.78
	Patrimoine financier	2'605'915.07	2'695'028.78
100	Disponibilités et placements à court terme	312'154.07	396'918.08
101	Créances	-	-
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	38'600.00	38'600.00
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	400.00	400.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	2'254'761.00	2'259'110.70
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	324'029.00	324'029.00
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	324'029.00	324'029.00
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	-	-
146	Subventions d'investissement	-	-
2	Passif	2'929'944.07	3'019'057.78
	Capitaux de tiers	1'799'631.81	1'869'832.30
200	Engagements courants	848'107.25	908'593.79
201	Engagements financiers à court terme	646'000.00	640'000.00
204	Passifs de régularisation	-	-
205	Provisions à court terme	86'227.35	102'433.20
206	Engagements financiers à long terme	10'621.20	10'183.30
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	208'676.01	208'622.01
	Capital propre	1'130'312.26	1'149'225.48
29	Capital propre	1'130'312.26	1'149'225.48

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	0 Administration générale	24'092.40	3'213.70	17'100.00	60'000.00	15'810.95
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique	-	-	-	-	-	-
9 Finances et impôts	151'567.84	132'432.40	149'000.00	180'200.00	146'481.89	177'583.31
Total des charges et des revenus	175'660.24	135'646.10	166'100.00	240'200.00	162'292.84	181'206.06
Excédent de charges		40'014.14		-		-
Excédent de revenus	-		74'100.00		18'913.22	

Compte de résultats selon les natures	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	9'548.20		16'000.00		15'961.20	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	14'802.30		5'600.00		11'518.65	
33 Amortissements du patrimoine administratif	73'800.00		-		-	
34 Charges financières	74'109.74		141'000.00		132'812.99	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-		-		-	
36 Charges de transferts	3'400.00		3'500.00		2'000.00	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
40 Revenus fiscaux		-		-		-
41 Patentes et concessions		-		-		-
42 Taxes		2'213.70		5'000.00		2'554.65
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		133'432.40		181'200.00		178'651.41
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-		-		-
46 Revenus de transferts		-		-		-
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	175'660.24	135'646.10	166'100.00	186'200.00	162'292.84	181'206.06
Excédent de charges		40'014.14		-		-
Excédent de revenus	-		20'100.00		18'913.22	

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	123'261.00	-	-	-	-	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique	-	-	-	-	-	-
9 Finances et impôts	-	38'600.00	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	123'261.00	38'600.00	-	-	-	-
Excédent de dépenses		84'661.00		-		-
Excédent de recettes	-		-		-	

Compte des investissements selon les natures	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	123'261.00	-	-	-	-	-
51 Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52 Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
54 Prêts	-	-	-	-	-	-
55 Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56 Propres subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-
57 Subventions d'investissement redistribuées	-	-	-	-	-	-
60 Transferts au patrimoine financier	-	-	-	-	-	-
61 Remboursements	-	-	-	-	-	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63 Subventions d'investissement acquises	-	38'600.00	-	-	-	-
64 Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65 Transferts de participations	-	-	-	-	-	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres	-	-	-	-	-	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	123'261.00	38'600.00	-	-	-	-
Excédent de dépenses	-	84'661.00	-	-	-	-
Excédent de recettes	-	-	-	-	-	-

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	Administration générale	15,810.95	3,622.75	17,100.00	6,000.00	24,092.40	3,213.70
			12,188.20		11,100.00		20,878.70
02	Administration	15,810.95	3,622.75	17,100.00	6,000.00	24,092.40	3,213.70
022	Administration générale	15,810.95	2,554.65	17,100.00	5,000.00	24,092.40	2,213.70
0220.3001.00	Commission bourgeoisiale			1,000.00			
0220.3130.00	Frais bancaires	53.20		100.00		49.60	
0220.3137.00	Impôts communaux et cantonaux	8,241.20		2,500.00		2,603.65	
0220.3190.00	Frais divers	3,224.25		3,000.00		12,149.05	
0220.3300.00	Amortissements des biens-fonds					4,100.00	
0220.3430.00	Entretien des vignes	2,292.30		7,000.00		1,790.10	
0220.3612.00	Part. aux frais d'administration	2,000.00		2,000.00		2,000.00	
0220.3637.00	Attribution bois de service			1,500.00		1,400.00	
0220.4250.00	Produits des vignes		2,554.65		5,000.00		2,213.70
029	Immeubles administratifs		1,068.10		1,000.00		1,000.00
0290.4470.00	Location terrains - servitudes		1,068.10		1,000.00		1,000.00

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	Finances et impôts	146,481.89	177,583.31	149,000.00	180,200.00	151,567.84	132,432.40
		31,101.42		31,200.00			19,135.44
96	Administration de la fortune et de la dette	146,481.89	177,583.31	149,000.00	180,200.00	81,867.84	132,432.40
961	Intérêts	14,115.89		20,000.00		16,676.09	
9610.3401.00	Intérêts dette à long terme	14,115.89		20,000.00		16,676.09	
963	Biens-fonds du patrimoine financier	132,366.00	177,583.31	129,000.00	180,200.00	65,191.75	132,432.40
9630.3010.00	Gestion des locations	15,961.20		15,000.00		9,548.20	
9630.3431.00	Entretien Plein Soleil	10,294.95		8,000.00		7,046.00	
9630.3431.10	Entretien Cresta	20,705.65		21,000.00		19,740.10	
9630.3431.20	Entretien Les Rousses	45,509.55		35,000.00		14,668.80	
9630.3431.30	Entretien Les Flans	39,894.65		50,000.00		14,188.65	
9630.4432.00	Location Plein Soleil		24,000.00		25,000.00		14,641.70
9630.4432.10	Location Cresta		35,280.00		35,200.00		35,280.00
9630.4432.20	Location Les Rousses		42,463.56		40,000.00		25,379.70
9630.4432.30	Location Les Flans		75,839.75		80,000.00		57,131.00
99	Clôture					69,700.00	
990	Clôture					69,700.00	
9900.3300.00	Amortissements					69,700.00	

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		162,292.84	181,206.06	166,100.00	186,200.00	175,660.24	135,646.10
	Excédent de revenu	18,913.22					
	Excédent de revenu			20,100.00			
	Excédent de charge						40,014.14
		181,206.06	181,206.06	186,200.00	186,200.00	175,660.24	175,660.24

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	Charges	162,292.84		166,100.00		175,660.24	
			162,292.84		166,100.00		175,660.24
30	Charges de personnel	15,961.20		16,000.00		9,548.20	
300	Autorités et commissions			1,000.00			
301	Traitements du personnel administratif, d'exploitation	15,961.20		15,000.00		9,548.20	
31	Charges biens et services, autres charges d'exploitation	11,518.65		5,600.00		14,802.30	
313	Prestations de services et honoraires	8,294.40		2,600.00		2,653.25	
319	Diverses charges d'exploitation	3,224.25		3,000.00		12,149.05	
33	Amortissements du patrimoine administratif					73,800.00	
330	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif					73,800.00	
34	Charges financières	132,812.99		141,000.00		74,109.74	
340	Charges d'intérêts	14,115.89		20,000.00		16,676.09	
343	Entretien du patrimoine financier	118,697.10		121,000.00		57,433.65	
36	Charges de transfert	2,000.00		3,500.00		3,400.00	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	2,000.00		2,000.00		2,000.00	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers			1,500.00		1,400.00	

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4	Revenus		181,206.06		186,200.00		135,646.10
		181,206.06		186,200.00		135,646.10	
42	Taxes		2,554.65		5,000.00		2,213.70
425	Recettes sur ventes		2,554.65		5,000.00		2,213.70
44	Revenus financiers		178,651.41		181,200.00		133,432.40
443	Revenus des biens-fonds patrimoine financier		177,583.31		180,200.00		132,432.40
447	Revenus des biens-fonds patrimoine administratif		1,068.10		1,000.00		1,000.00

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		162,292.84	181,206.06	166,100.00	186,200.00	175,660.24	135,646.10
	Excédent de revenu	18,913.22					
	Excédent de revenu			20,100.00			
	Excédent de charge						40,014.14
		181,206.06	181,206.06	186,200.00	186,200.00	175,660.24	175,660.24

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
1	ACTIF	2,929,944.07	347,608.20	258,494.49	3,019,057.78
10	PATRIMOINE FINANCIER	2,605,915.07	347,608.20	258,494.49	2,695,028.78
100	Disponibilités et placements à court terme	312,154.07	100,015.00	15,250.99	396,918.08
1002.00	BCV c/c n 101.739.95.08	92,852.95	46,800.00	8,942.15	130,710.80
1002.10	Raiffeisen c/c rénov. Les Flans	3.91	52,625.00	5,226.94	47,401.97
1002.20	Raiffeisen n 82347.78 - eau des Rousses	10,621.20	590.00	1,027.90	10,183.30
1002.30	Raiffeisen Fonds forestier de réserve	208,676.01		54.00	208,622.01
101	Créances		197,443.50	197,443.50	
1011.00	Municipalité c/c		197,443.50	197,443.50	
104	Actifs de régularisation	38,600.00	38,600.00	38,600.00	38,600.00
1049.00	Actifs de régularisation	38,600.00	38,600.00	38,600.00	38,600.00
107	Placements financiers	400.00			400.00
1070.00	Titres CCF SA	400.00			400.00
108	Immobilisations corporelles PF	2,254,761.00	11,549.70	7,200.00	2,259,110.70
1084.00	Appartements Plein-Soleil	121,100.00			121,100.00
1084.10	Locaux Cresta à Anzère	278,900.00			278,900.00
1084.20	Chalet des Rousses	258,061.00	11,549.70	7,200.00	262,410.70
1084.30	Chalet des Flans	1,596,700.00			1,596,700.00
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	324,029.00			324,029.00
140	Immobilisations corporelles PA	324,029.00			324,029.00
1400.00	Biens-Fonds	324,029.00			324,029.00

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
2	PASSIF	2,929,944.07	182,422.96	93,309.25	3,019,057.78
20	CAPITAUX DE TIERS	1,799,631.81	163,509.74	93,309.25	1,869,832.30
200	Engagements courants	848,107.25	60,486.54		908,593.79
2001.10	Municipalité c/c	848,107.25	60,486.54		908,593.79
201	Engagements financiers à court terme	646,000.00		6,000.00	640,000.00
2010.00	BCVs 101.837.89.09 - Les Flancs	146,000.00		6,000.00	140,000.00
2010.01	Raiffeisen 92025.05 - Les Flans	500,000.00			500,000.00
205	Provisions à court terme	86,227.35	102,433.20	86,227.35	102,433.20
2059.00	Passifs de régularisation	86,227.35	102,433.20	86,227.35	102,433.20
206	Engagements financiers à long terme	10,621.20	590.00	1,027.90	10,183.30
2069.00	Fonds de rénovation eau des Rousses	10,621.20	590.00	1,027.90	10,183.30
209	Engagements financements spéciaux et fonds capitaux de tiers	208,676.01		54.00	208,622.01
2090.00	Fonds forestier de réserve	208,676.01		54.00	208,622.01
29	CAPITAUX PROPRES	1,130,312.26	18,913.22		1,149,225.48
299	Excédent/découvert du bilan	1,130,312.26	18,913.22		1,149,225.48
2999.00	Fortune nette	1,130,312.26	18,913.22		1,149,225.48

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
	Total de l'actif	2,929,944.07	347,608.20	258,494.49	3,019,057.78
	Total du passif	2,929,944.07	182,422.96	93,309.25	3,019,057.78
			165,185.24	165,185.24	

Tableau synoptique des crédits d'engagement - OGFCo, art. 30, al. 2, litt.d

Compte	Libellé Ouvrage	Décision			Crédit			Crédit utilisé			Crédit disponible
		Conseil bourgeoisial	Conseil général	Assemblée bourgeoisiale	initial	additionnel	global	Montant au 31.12.2021	2022	Montant au 31.12.2022	
011.503.30	Chalet Les Flans			27.03.2015	1'500'000.00		1'500'000.00	1'380'823.10		1'380'823.10	119'176.90



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS, A L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DE LA BOURGEOISIE D'AYENT

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision selon les articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais du 5 février 2004, état au 1 janvier 2023 (ci-après LCo) et selon les articles 89 à 93 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 24 février 2021, état au 1 mars 2023 (ci-après OGFCo), nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune bourgeoisiale, comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31.12.2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo incombe au Conseil bourgeoisial. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil bourgeoisial est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo et des articles 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

De plus, en référence aux articles 85 LCo et 93 OGFCo, nous précisons que :

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo ;
- l'endettement net de la commune bourgeoisiale est considéré comme nul et que, durant l'exercice, il est resté stable par rapport à l'année précédente ;
- selon notre appréciation, la commune bourgeoisiale est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ayant, le 15 mars 2023

Fiduciaire GEFIMA SA


Christian Luyet

Expert-réviseur agréé

ASR 106538


Raphaël Blanc

Expert-réviseur agréé

ASR 106929

Responsable du mandat

Annexes: comptes annuels



Assemblée bourgeoisiale

Mesdames, Messieurs,

Nous vous convoquons à l'Assemblée bourgeoisiale qui aura lieu le

Judi 30 mars 2023 à 19h30

à la salle de gymnastique de St-Romain.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Lecture des comptes 2022
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2022 et du rapport de contrôle
5. Présentation du budget 2023 et approbation
6. Présentation du plan financier 2023-2026
7. Agrégation de nouveaux bourgeois
8. Triages forestiers : point de situation
9. Divers

Ayent, le 2 mars 2023

LA BOURGEOISIE D'AYENT



Assemblée bourgeoisiale

Mesdames, Messieurs,

Nous vous convoquons à l'Assemblée bourgeoisiale qui aura lieu le

Mardi 23 mai 2023 à 19h30

à la salle de gymnastique de St-Romain.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation du budget 2023 et approbation
3. Divers

Ayent, le 2 mai 2023

LA BOURGEOISIE D'AYENT



Budget 2023

MESSAGE DU CONSEIL BOURGEOISIAL

A L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

Budget 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la législation en vigueur, nous soumettons à votre examen et à votre approbation le budget 2023 arrêté par le Conseil bourgeoisial.

Le budget qui vous est présenté a été élaboré selon le nouveau plan comptable harmonisé (MCH2) applicable aux cantons, aux communes et, aux bourgeoisies. Il est adapté suite au refus du budget lors de l'assemblée bourgeoisiale du 30 mars dernier.

Le Conseil bourgeoisial a approuvé ce nouveau budget lors de sa séance du 11 mai 2023.

Introduction

La gestion de la Bourgeoisie se résume principalement à l'administration des immeubles de Plein-Soleil, Cresta, des Rousses et du chalet des Flans.

Budget de l'exercice 2023

La présentation de budget respecte les dispositions contenues dans la loi sur les communes du 05.02.2004 et dans l'ordonnance sur la gestion financière des communes du 24 février 2021 (OGFCo).

L'aperçu des éléments du compte annuel ci-après présente de manière condensée les principaux états financiers de l'exercice.

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	101'860.24	166'100.00	152'400.00
Revenus financiers	+ CHF	135'646.10	186'200.00	798'900.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	33'785.86	20'100.00	646'500.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	33'785.86	20'100.00	646'500.00
Amortissements planifiés	- CHF	73'800.00	-	-
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	40'014.14	-	-
Excédent de revenus	= CHF	-	20'100.00	646'500.00
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	123'261.00	-	-
Recettes	- CHF	38'600.00	-	-
Investissements nets	= CHF	84'661.00	-	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	33'785.86	20'100.00	646'500.00
Investissements nets	- CHF	84'661.00	-	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	50'875.14	-	-
Excédent de financement	= CHF	-	20'100.00	646'500.00

1. Compte de fonctionnement

1.1. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se montent à Fr. 152'400.00

1.2. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à Fr. 798'900.00, d'où un excédent de revenus prévu de Fr. 646'500.00. Cet excédent tient compte du montant prévu à recevoir suite à la dissolution du Triage forestier Lienne-Morge.

Nous tenons à préciser que si la bourgeoisie d'Ayent décidait à l'avenir d'adhérer au Triage du Cône de Thyon, elle devra verser un montant de Fr. 98'682.00 pour atteindre sa participation

initiale de Fr. 151'786.00. Comme du point de vue comptable cela touche le bilan, il n'y a pas de charges à prévoir dans le budget 2023.

2. Amortissements

Au passage du MCH2 depuis 2022, les investissements effectués pour du patrimoine financier doivent être comptabilisés directement à l'actif du bilan et ne doivent plus être amortis. Le Conseil bourgeoisial peut choisir d'effectuer une réévaluation du bien chaque 4-5 ans. En cas de valeur vénale supérieur ou inférieure, il pourrait décider de corriger cette valeur au bilan par un compte réévaluation des immobilisations corporelles du PF (patrimoine financier).

Par conséquent, les immeubles classés sous la rubrique "patrimoine financier" ne sont plus amortis à hauteur de 3 % de leur valeur au bilan.

D'autre part, toujours lié au nouveau MCH2, la part des biens-fonds non forestier ne sont plus amortis à 10 %.

3. Compte d'investissements

Chalet des Rousses

Un investissement net de Fr. 110'100.00 prévu en 2022 sera effectué en 2023. Il s'agit :

- Fr. 122'000.00 : Changement du chauffage
- Fr. 15'000.00 : Travaux électricité, maçonnerie et menuiserie
- Fr. 3'100.00 : Solde honoraires de suivi de GD Climat SA
- Fr. 30'000.00 : Subventions communales et cantonales

4. Considérations finales

Comme mentionné en introduction, la gestion de la Bourgeoisie consiste essentiellement à l'administration des immeubles.

La situation financière de la Bourgeoisie est saine et l'équilibre financier à terme est garanti.

Au vu des résultats présentés, le Conseil bourgeoisial vous demande d'approuver le budget 2023 modifié.

Ayent, le 11 mai 2023

LA BOURGEOISIE D'AYENT

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget	2023	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	Charges	152,400.00		166,100.00		175,660.24	
			152,400.00		166,100.00		175,660.24
30	Charges de personnel	15,000.00		16,000.00		9,548.20	
300	Autorités et commissions			1,000.00			
301	Traitements du personnel administratif, d'exploitation	15,000.00		15,000.00		9,548.20	
31	Charges biens et services, autres charges d'exploitation	5,600.00		5,600.00		14,802.30	
313	Prestations de services et honoraires	2,600.00		2,600.00		2,653.25	
319	Diverses charges d'exploitation	3,000.00		3,000.00		12,149.05	
33	Amortissements du patrimoine administratif					73,800.00	
330	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif					73,800.00	
34	Charges financières	128,300.00		141,000.00		74,109.74	
340	Charges d'intérêts	17,000.00		20,000.00		16,676.09	
343	Entretien du patrimoine financier	111,300.00		121,000.00		57,433.65	
36	Charges de transfert	3,500.00		3,500.00		3,400.00	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	2,000.00		2,000.00		2,000.00	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	1,500.00		1,500.00		1,400.00	

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4	Revenus		798,900.00		186,200.00		135,646.10
		798,900.00		186,200.00		135,646.10	
42	Taxes		3,000.00		5,000.00		2,213.70
425	Recettes sur ventes		3,000.00		5,000.00		2,213.70
43	Revenus divers		634,700.00				
439	Autres revenus		634,700.00				
44	Revenus financiers		161,200.00		181,200.00		133,432.40
443	Revenus des biens-fonds patrimoine financier		160,200.00		180,200.00		132,432.40
447	Revenus des biens-fonds patrimoine administratif		1,000.00		1,000.00		1,000.00

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget	2023	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		152,400.00	798,900.00	166,100.00	186,200.00	175,660.24	135,646.10
	Excédent de revenu	646,500.00					
	Excédent de revenu			20,100.00			
	Excédent de charge						40,014.14
		798,900.00	798,900.00	186,200.00	186,200.00	175,660.24	175,660.24

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	Administration générale	11,400.00	4,000.00	17,100.00	6,000.00	24,092.40	3,213.70
			7,400.00		11,100.00		20,878.70
02	Administration	11,400.00	4,000.00	17,100.00	6,000.00	24,092.40	3,213.70
022	Administration générale	11,400.00	3,000.00	17,100.00	5,000.00	24,092.40	2,213.70
0220.3001.00	Commission bourgeoisiale			1,000.00			
0220.3130.00	Frais bancaires	100.00		100.00		49.60	
0220.3137.00	Impôts communaux et cantonaux	2,500.00		2,500.00		2,603.65	
0220.3190.00	Frais divers	3,000.00		3,000.00		12,149.05	
0220.3300.00	Amortissements des biens-fonds					4,100.00	
0220.3430.00	Entretien des vignes	2,300.00		7,000.00		1,790.10	
0220.3612.00	Part. aux frais d'administration	2,000.00		2,000.00		2,000.00	
0220.3637.00	Attribution bois de service	1,500.00		1,500.00		1,400.00	
0220.4250.00	Produits des vignes		3,000.00		5,000.00		2,213.70
029	Immeubles administratifs		1,000.00		1,000.00		1,000.00
0290.4470.00	Location terrains - servitudes		1,000.00		1,000.00		1,000.00

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE		634,700.00				
		634,700.00					
82	SYLVICULTURE		634,700.00				
820	SYLVICULTURE		634,700.00				
8200.4390.00	Gain sur dissolution Triage Lienne-Morge		634,700.00				

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Budget	2023	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	Finances et impôts	141,000.00	160,200.00	149,000.00	180,200.00	151,567.84	132,432.40
		19,200.00		31,200.00			19,135.44
96	Administration de la fortune et de la dette	141,000.00	160,200.00	149,000.00	180,200.00	81,867.84	132,432.40
961	Intérêts	17,000.00		20,000.00		16,676.09	
9610.3401.00	Intérêts dette à long terme	17,000.00		20,000.00		16,676.09	
963	Biens-fonds du patrimoine financier	124,000.00	160,200.00	129,000.00	180,200.00	65,191.75	132,432.40
9630.3010.00	Gestion des locations	15,000.00		15,000.00		9,548.20	
9630.3431.00	Entretien Plein Soleil	8,000.00		8,000.00		7,046.00	
9630.3431.10	Entretien Cresta	21,000.00		21,000.00		19,740.10	
9630.3431.20	Entretien Les Rousses	40,000.00		35,000.00		14,668.80	
9630.3431.30	Entretien Les Flans	40,000.00		50,000.00		14,188.65	
9630.4432.00	Location Plein Soleil		20,000.00		25,000.00		14,641.70
9630.4432.10	Location Cresta		35,200.00		35,200.00		35,280.00
9630.4432.20	Location Les Rousses		30,000.00		40,000.00		25,379.70
9630.4432.30	Location Les Flans		75,000.00		80,000.00		57,131.00
99	Clôture					69,700.00	
990	Clôture					69,700.00	
9900.3300.00	Amortissements					69,700.00	

Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Budget 2023	2023	Budget 2022	2022	Comptes 2021	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		152,400.00	798,900.00	166,100.00	186,200.00	175,660.24	135,646.10
	Excédent de revenu	646,500.00					
	Excédent de revenu			20,100.00			
	Excédent de charge						40,014.14
		798,900.00	798,900.00	186,200.00	186,200.00	175,660.24	175,660.24



Plan financier 2023-2026

MESSAGE DU CONSEIL BOURGEOISIAL

A L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

Plan financier 2023-2026

1. Préambule

Nous vous soumettons le plan financier 2023-2026. Sur la base des comptes 2022 et du budget 2023, le Conseil bourgeoisial a évalué le développement prévisible des recettes, des dépenses courantes et des investissements pour une durée de quatre ans.

Ce document est un instrument de perspective et d'information tel que défini par les dispositions légales.

Le plan financier 2023-2026 a été approuvé par le Conseil bourgeoisial lors de sa séance du 02 mars 2023.

Le Plan financier qui vous est soumis respecte la période quadriennale minimum imposée par l'article 79 LCo.

Ces éléments sont précisés dans l'ordonnance sur la gestion financière des communes du 24.02.2021.

Art. 30 Principes

- 1 Le Conseil communal établit, pour une durée de quatre ans au moins, un plan financier.*
- 2 Le plan financier est porté à la connaissance de l'assemblée primaire ou du conseil général avant la présentation du budget.*

Art. 31 Compétence et contenu

- 1 Le plan financier est traité et approuvé par le conseil communal.*
- 2 Le plan financier se compose du message introductif, du tableau des résultats de la planification financière, du programme des investissements et des bases de calcul.*
- 3 Il informe notamment sur :*
 - a) l'évolution probable des charges et des revenus du compte de résultats ;*
 - b) les dépenses et les recettes des investissements prévus, l'effet des investissements sur l'équilibre budgétaire, soit une estimation justifiant que les charges induites, y compris les amortissements comptables, seront supportables, ainsi que le mode de financement prévu des investissements;*
 - c) l'évolution prévisible du capital propre et de l'endettement.*

2. Plan financier

La planification financière est un instrument d'information et de gestion.

Elle donne une image chiffrée de l'évolution estimée du compte de fonctionnement et des axes prioritaires au niveau des investissements. Toutefois, en fonction des ressources financières certains projets pourront être différés, voire abandonnés.

2.1. Evolution du compte de fonctionnement

Pour les années 2023-2026, le compte de fonctionnement présente des charges d'exploitation stables.

2.2. Planification des investissements

Un investissement est prévu en 2023 pour le Chalet des Rousses et la rénovation continuera sur les prochaines années.

2.3. Evolution de la fortune

La loi cantonale sur les communes et l'ordonnance sur la gestion financière définissent les principes relatifs à l'équilibre budgétaire. Dès lors, le budget de fonctionnement des communes est équilibré lorsqu'il ne résulte pas de découvert au bilan, après la prise en compte des amortissements.

Depuis le passage au MCH2 depuis 2022, les immeubles classés sous la rubrique "patrimoine financier" ne doivent plus faire l'objet d'un amortissement. Les valeurs comptables peuvent faire l'objet d'une réévaluation chaque 4 – 5 ans facultativement. En cas de modification de cette valeur, une augmentation ou diminution doit être comptabilisée dans un compte réévaluation des immobilisations corporelles du PF.

Les biens-fonds non forestier ne sont plus amortis à hauteur de 10 % depuis le changement de plan comptable harmonisé (MCH2).

Au terme de chaque période comptable, l'état de la fortune demeure dans les limites fixées par l'ordonnance sur la gestion financière des communes, notamment l'équilibre budgétaire précisant qu'un excédent de charge ne peut être budgétisé que s'il est couvert par la fortune nette (art. 27 OGFCo).

3. Considérations finales

La planification présentée dans ce document ne doit pas être considérée comme une règle définitive. Elle n'est pas un acte contraignant engageant le Conseil bourgeoisial de manière irrévocable.

L'assemblée primaire prend acte du plan financier. Il ne l'approuve pas au sens d'un budget annuel.

Beaucoup d'évènements imprévisibles peuvent rendre caduques certaines propositions. Il est toutefois souhaitable de se référer au plan financier, car il est la base des projets en cours et il présente une vue réaliste de l'avenir.

Ayent, le 02 mars 2023

LA BOURGEOISIE D'AYENT

Plan financier 2023 - 2026 (fonctionnement)

Compte	Libellé	Comptes 2021		Comptes 2022		Budget 2023		Plan financier 2024		Plan financier 2025		Plan financier 2026	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
02	ADMINISTRATION	24'092.40	3'213.70	15'810.95	3'622.75	11'400.00	4'000.00	11'400.00	4'000.00	11'400.00	4'000.00	11'400.00	4'000.00
022	ADMINISTRATION GENERALE	24'092.40	2'213.70	15'810.95	2'554.65	11'400.00	3'000.00	11'400.00	3'000.00	11'400.00	3'000.00	11'400.00	3'000.00
0220.3001.00	Commission bourgeoisiale	0.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00	
0220.3130.00	Frais bancaires	49.60		53.20		100.00		100.00		100.00		100.00	
0220.3137.00	Impôts	2'603.65		8'241.20		2'500.00		2'500.00		2'500.00		2'500.00	
0220.3190.00	Frais divers	12'149.05		3'224.25		3'000.00		3'000.00		3'000.00		3'000.00	
0220.3300.00	Amortissements des biens-fonds	4'100.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00	
0220.3430.00	Entretien des vignes	1'790.10		2'292.30		2'300.00		2'300.00		2'300.00		2'300.00	
0220.3612.00	Participation aux frais d'administration	2'000.00		2'000.00		2'000.00		2'000.00		2'000.00		2'000.00	
0220.3637.00	Attribution bois de service	1'400.00		0.00		1'500.00		1'500.00		1'500.00		1'500.00	
0220.4250.00	Produit des vignes		2'213.70		2'554.65		3'000.00		3'000.00		3'000.00		3'000.00
029	REVENU DES BIENS		1'000.00		1'068.10		1'000.00		1'000.00		1'000.00		1'000.00
0290.4470.00	Location terrains - servitudes		1'000.00		1'068.10		1'000.00		1'000.00		1'000.00		1'000.00
82	SYLVICULTURE	81'867.84	132'432.40	146'481.89	177'583.31	0.00	634'700.00	141'000.00	175'200.00	141'000.00	175'200.00	141'000.00	175'200.00
820	SYLVICULTURE	98'543.93	132'432.40	160'597.78	177'583.31	0.00	634'700.00	158'000.00	175'200.00	158'000.00	175'200.00	158'000.00	175'200.00
8200.4390.00	Gain sur dissolution triage Lienne						634'700.00	17'000.00		17'000.00		17'000.00	
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	81'867.84	132'432.40	146'481.89	177'583.31	141'000.00	160'200.00	141'000.00	175'200.00	141'000.00	175'200.00	141'000.00	175'200.00
961	INTERETS	16'676.09	0.00	14'115.89	0.00	17'000.00	0.00	17'000.00	0.00	17'000.00	0.00	17'000.00	0.00
9610.3401.00	Les Flans, intérêts PH	16'676.09		14'115.89		17'000.00		17'000.00		17'000.00		17'000.00	
9610.3401.00	Les Rousses, intérêts PH												
963	BIENS-FONDS DU PATRIMOINE FINANCIER	65'191.75	132'432.40	132'366.00	177'583.31	124'000.00	160'200.00	124'000.00	175'200.00	124'000.00	175'200.00	124'000.00	175'200.00
9630.3010.00	Gestion des locations	9'548.20		15'961.20		15'000.00		15'000.00		15'000.00		15'000.00	
9630.3431.00	Entretien Plein Soleil	7'046.00		10'294.95		8'000.00		8'000.00		8'000.00		8'000.00	
9630.3431.10	Entretien Cresta	19'740.10		20'705.65		21'000.00		21'000.00		21'000.00		21'000.00	
9630.3431.20	Entretien Les Rousses	14'668.80		45'509.55		40'000.00		40'000.00		40'000.00		40'000.00	
9630.3431.30	Entretien Les Flans	14'188.65		39'894.65		40'000.00		40'000.00		40'000.00		40'000.00	
9630.4432.00	Location Plein Soleil		14'641.70		24'000.00		20'000.00		25'000.00		25'000.00		25'000.00
9630.4432.10	Location Cresta		35'280.00		35'280.00		35'200.00		35'200.00		35'200.00		35'200.00
9630.4432.20	Location Les Rousses		25'379.70		42'463.56		30'000.00		40'000.00		40'000.00		40'000.00
9630.4432.30	Location Les Flans		57'131.00		75'839.75		75'000.00		75'000.00		75'000.00		75'000.00
99	CLOTURE	69'700.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00	
990	CLOTURE	69'700.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00	
990.33	AMORTISSEMENTS	69'700.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00	
9900.3300.00	Amortissements	69'700.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00	
		175'660.24	135'646.10	162'292.84	181'206.06	152'400.00	798'900.00	152'400.00	179'200.00	152'400.00	179'200.00	152'400.00	179'200.00
	Excédent de revenus (- charges)	-40'014.14		18'913.22		646'500.00		26'800.00		26'800.00		26'800.00	
		135'646.10	135'646.10	181'206.06	181'206.06	798'900.00	798'900.00	179'200.00	179'200.00	179'200.00	179'200.00	179'200.00	179'200.00
	Marge d'autofinancement	33'785.86		18'913.22		646'500.00		26'800.00		26'800.00		26'800.00	

Plan financier 2023 - 2026 (investissements)

Compte	Libellé	Comptes 2021		Comptes 2022		Budget 2023		Plan financier 2024		Plan financier 2025		Plan financier 2026	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	ACTIF	123'261.00	30'000.00	4'349.70	0.00	140'100.00	30'000.00	150'000.00		150'000.00		0.00	
10	PATRIMOINE FINANCIER	123'261.00	30'000.00	4'349.70	0.00	140'100.00	30'000.00	150'000.00		150'000.00		0.00	
108	IMMOBILISATIONS CORPORELLES PF	123'261.00	30'000.00	4'349.70	0.00	140'100.00	30'000.00	150'000.00		150'000.00		0.00	
1084.20	Chalet des Rousses	123'261.00	30'000.00	4'349.70		140'100.00	30'000.00	150'000.00		150'000.00		0.00	
1084.30	Chalet des Flans		0.00										
		123'261.00	30'000.00	4'349.70	0.00	140'100.00	30'000.00	150'000.00		150'000.00		0.00	
	Excédent de charges		93'261.00		4'349.70		110'100.00		150'000.00		150'000.00		0.00
		123'261.00	123'261.00	4'349.70	4'349.70	140'100.00	140'100.00	150'000.00	150'000.00	150'000.00	150'000.00	0.00	0.00

Depuis le passage au MCH2 les investissements effectués pour du patrimoine financier doivent être comptabilisés directement au bilan dans 1084 et ne doivent plus être amortis.
 En cas de réévaluation décidée, si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, le Conseil bourgeoisial pourrait décider de corriger la valeur au bilan en passant par un compte de nature 3441, réévaluation des immobilisations corporelles du PF.